

INFORMATIONS POUR LES PARENTS VACCINS PAYANTS

VACCINS "PAYANTS"?

Il se peut que des vaccins recommandés par le Comité Consultatif National de l'Immunisation ne soient toutefois pas fournis gratuitement à vos enfants.

Ainsi, selon notre Programme d'Immunisation du Québec, certains vaccins ne sont pas offerts gratuitement à tous les enfants. Ces vaccins sont dits "payants": Ex.: Havrix Junior, Vaqta Junior, Twinrix Junior, Prevnar et Varivax.

QUELS SONT LES COÛTS DES VACCINS "PAYANTS"?

Pour les vaccins qui ne sont pas offerts gratuitement selon le Programme d'Immunisation du Québec, vous devez assumer les coûts des vaccins. Vérifiez auprès de votre assureur, si c'est le cas, la proportion des frais remboursés.

OÙ FAIRE ADMINISTRER CES VACCINS "PAYANTS"?

À partir du 25 novembre 2002, la clinique externe de l'Hôpital Sainte-Justine n'est plus autorisée à vous vendre ces vaccins non couverts par le Programme d'Immunisation du Québec, et ce en vertu d'un règlement pré-établi.

Vous pouvez toutefois exercer votre libre choix. Voici les options envisagées:

Option #1: Vous pouvez lors de votre visite médicale à la clinique externe, prendre la prescription de votre médecin et obtenir le vaccin à la pharmacie, située à l'étage A de l'hôpital Sainte-Justine. Le vaccin vous sera remis dans une glacière; l'heure de service sera indiquée. Cette option pourra être pratique dans certains cas et présentera l'avantage de respecter les conditions nécessaires de conservation des vaccins.

Option #2: Vous pouvez aussi vous rendre avec votre prescription de vaccin dans un CLSC ou un bureau de médecin. Vérifiez, au préalable, auprès de ces derniers, si ce service est disponible et quelles sont les modalités spécifiques de fonctionnement.

Nous espérons que ces directives sont claires et sauront vous convenir.